

Séance solennelle de clôture

Intervention de Monsieur François HOLLANDE Président de la République

Jeudi 2 juin 2016

Monsieur le Président du Sénat, cher Gérard Larcher,

Mesdames et Messieurs les ministres, qui ont sûrement apprécié les compliments qui leur ont été adressés par François Barouin pour leur silence et leur respect de la parole présidentielle,

Monsieur le président de l'AMF, cher François Baroin que je remercie pour son invitation,

Monsieur le président délégué, cher André Laignel, dont je connais la ténacité depuis longtemps,

Madame la maire de Paris, chère Anne Hidalgo, dont j'approuve l'essentiel des décisions, notamment pour les Jeux Olympiques de 2024,

Mesdames et Messieurs des plus hautes autorités ici représentées,

Mesdames et Messieurs les maires et présidents d'intercommunalités,

Je suis conscient que le congrès de l'AMF est, cette année, à bien des égards, exceptionnel, d'abord par les circonstances dans lesquelles il se situe, ensuite par les attentes qu'il a suscitées légitimement, enfin par la date qui n'est pas ordinaire. Ce congrès aurait dû se dérouler en novembre dernier. Les attentats de Paris, de Saint-Denis, ont conduit, à juste raison, à en décider le report.

Néanmoins, Monsieur le Président Baroin a tenu, et il a eu raison, à organiser un rassemblement pour affirmer la compassion, la solidarité des maires de France à l'égard des victimes de ces atrocités, mais aussi pour exprimer notre volonté commune, État, collectivités locales, la France rassemblée contre le terrorisme, le fanatisme, l'extrémisme.

Je m'étais adressé à vous, ce jour-là, au moment même, et chacun s'en souvient, où l'opération antiterroriste à Saint-Denis permettait de neutraliser les terroristes qui s'y étaient réfugiés. J'avais salué alors le courage des forces de sécurité, de ces policiers, de ces gendarmes, de ces militaires, forces de sécurité qui avaient été saluées en janvier 2015, forces de sécurité qui avaient donné l'assaut dans une commune, Dammartin-en-Goële, dans un magasin, l'Hypercasher, là encore pour neutraliser les terroristes. Ces forces de sécurité que des millions de Français avaient voulu également remercier pour leur courage, ces forces de sécurité qui, encore aujourd'hui, nous protègent et dont personne n'acceptera qu'elles puissent agressées de quelque manière que ce soit par ceux-là même qui veulent atteindre à travers elles l'État lui-même et donc les valeurs de la République.

J'avais remercié, là aussi, les élus, les maires pour leur attitude face à cette épreuve, pour s'être portés auprès de leurs concitoyens, pour les écouter, les éclairer, les réunir.

Cet engagement ne m'avait pas surpris.

Vous avez rappelé que j'avais pu, dans une vie qui n'est pas si lointaine, être maire d'une collectivité, président d'un conseil que l'on appelait général. Je sais ce que les élus peuvent représenter dans ces moments-là, face à ces épreuves. Les maires de France sont toujours au rendez-vous. Je le constate chaque fois que je me rends, hélas trop souvent, sur les lieux d'un accident ou d'une catastrophe et encore aujourd'hui, avec les inondations et les intempéries qui concernent plusieurs milliers de nos concitoyens obligés de quitter leur maison, leur

domicile et de vivre l'angoisse de savoir ce que vont devenir leurs biens et, parfois même, leurs proches.

Oui, dans le Loiret, en Seine-et-Marne, dans les Yvelines où Gérard Larcher était ce matin, des drames se jouent et qui trouve-t-on une nouvelle fois, encore une fois, auprès de nos concitoyens en détresse? Les services de secours, mais toujours les élus. encore les élus.

Je saisis d'ailleurs l'occasion qui m'est donnée, venant à ce congrès, pour annoncer que l'état de catastrophe naturelle sera reconnu dans les territoires qui ont été les plus touchés par ces intempéries dès le prochain Conseil des ministres et que le fonds de soutien aux collectivités locales touchées par les événements climatiques sera immédiatement activé.

J'ai pu aussi, après cette réunion du mois de novembre, apprécier et vérifier la disponibilité des maires, puisque vous avez travaillé étroitement avec les préfets dans la mise en œuvre des mesures de l'état d'urgence qui a été prolongé jusqu'au 28 juillet prochain.

De même, et vous l'avez souligné, Monsieur le Président Baroin, vous participez à l'accueil des réfugiés pour lesquels nous devons identifier très précisément, d'abord, leurs origines, vérifier la réalité de leur situation, mais ensuite faire preuve d'humanité et d'accueil dans la dignité.

Nous devons travailler ensemble. C'est vrai que c'est la responsabilité de l'État. C'est vrai que c'est l'État, que c'est même le chef de l'État qui a pris la décision d'accueillir un certain nombre de réfugiés dans le cadre de nos engagements européens et qu'il nous revient, avec vous, avec votre concours, de pouvoir trouver les logements nécessaires. 12 000 sont attendus et, même lorsqu'ils sont euxmêmes désireux d'y rester, nous ne pouvons pas laisser des femmes, des enfants, des hommes vivre dans des camps avec un dénuement qui choquerait partout et qui devrait nous heurter dès lors que nous sommes en France.

Je félicite les maires concernés, ainsi que le ministre de l'Intérieur, la ministre du Logement pour apporter les concours nécessaires financements indispensables. Cela fait partie de ce qu'est l'image de la France, l'idée de la France. Lorsque nous avons été attaqués au mois de novembre, comme nous l'avions été au mois de janvier, pourquoi le monde s'est-il levé pour nous apporter soutien, solidarité, compassion ? Pourquoi y a-t-il eu des drapeaux français partout dans le monde? Pourquoi des monuments étaient-ils éclairés aux couleurs de la France ? Pourquoi la Marseillaise a-t-elle été entonnée là où on ne l'avait pas entendue puis longtemps?

Parce que nous sommes porteurs d'une idée plus grande que celle que nous pouvons imaginer pour

nous-mêmes, une idée de la France et nous ne pouvons pas décevoir lorsque nous sommes appelés à nos responsabilités.

Je sais que vous, maires, même si vous avez des revendications, et je les ai entendues, même si vous êtes d'abord, et c'est bien légitime, appelés par vos concitoyens à défendre votre commune, vous êtes d'abord de France, en France et vous travaillez pour la France, sans distinction et sans savoir si celui-là reçoit plus que l'autre, alors que nous devons être ensemble pour faire face aux défis que nous rencontrons.

Je vous retrouve aujourd'hui et moi, je n'oublie rien de ce qui s'est passé l'année dernière en janvier comme en novembre.

La menace est toujours là et ce n'est pas parce qu'il ne se passe rien que tout n'aurait pu se produire.

Nous devons prendre des précautions, mettre des moyens supplémentaires. Ils ont été dégagés pour porter au plus haut niveau la vigilance et assurer la sécurité de nos concitoyens partout.

J'ai ainsi décidé, au lendemain des drames de novembre, le recrutement de 9 000 policiers et gendarmes pour le quinquennat.

Je ne rappellerai pas les emplois qui avaient été supprimés précédemment, car il n'y a qu'un seul devoir lorsque nous sommes face à une épreuve ou une menace, c'est de mettre, autant qu'il est possible, la Nation ensemble, pour qu'elle avance et qu'elle se dote aussi des ressources nécessaires.

Alors, c'est vrai, je vous l'avoue ici, ce que nous donnons, plus qu'il n'était prévu, à nos forces de sécurité, à notre police, à notre gendarmerie, ce que j'ai été obligé de décider également pour la loi de programmation militaire pour que nous arrêtions la déflation des effectifs, c'est-à-dire la diminution des postes de militaires, eh bien, oui, c'est autant de moins pour d'autres fonctions, pour d'autres priorités. Mais c'était mon devoir d'assurer, non pas la protection simplement d'aujourd'hui, mais de demain et de permettre que nos soldats puissent, à l'extérieur, en Afrique de l'Ouest, au Moyen-Orient, défendre bien plus que notre drapeau, défendre nos valeurs, notre liberté et notre sécurité contre le fanatisme islamiste, parce qu'il faut faire des choix, et que je ne peux pas simplement concéder à toutes les demandes, même quand elles sont les plus légitimes, parce que ce serait ce qui me serait reproché d'abord, d'avoir voulu, ici ou là, arranger telle ou telle situation et oublier l'essentiel.

L'essentiel aujourd'hui, c'est la protection de notre pays, sa sécurité, sa cohésion nationale et son modèle social.

Le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, a mis en œuvre les moyens qui ont été dégagés très rapidement, mais, dans le cadre de l'état d'urgence, rien n'aurait été possible sans votre propre concours, c'est-à-dire les agents municipaux, les policiers municipaux.

Nous avions d'ailleurs décidé de leur fournir les équipements indispensables pour leur propre protection et également les armes qui seront prélevées sur les stocks de la Police nationale.

De la même manière, Monsieur le Président François Baroin, vous avez évoqué, avec André Laignel, le dispositif de lutte contre la radicalisation.

Il a été mis en place. Il se traduit par la constitution de cellules départementales de suivi et de prévention. Là encore, la participation des maires à ces démarches est déterminante.

La radicalisation, et je vous demande d'y veiller dans chacune de vos communes, ce n'est pas un processus long, ce n'est pas simplement dans certaines familles, plutôt que dans d'autres, que l'on trouve ces manifestations. Cela peut aller très vite, cela touche des jeunes filles, très jeunes, cela touche des familles qui n'avaient jamais été concernées par une question religieuse. Et cela va très vite, au point même parfois que l'on constate que certains jeunes de nos villages, de nos quartiers, sont partis combattre en Syrie ou en Irak.

Alors, ce que nous avons conclu ici, ce partenariat indispensable, permettra non seulement d'éviter à certaines familles de vivre des drames, à des jeunes d'éviter de basculer dans l'horreur, mais permettra également d'assurer, grâce à vous, la cohésion nationale de notre pays.

Je l'ai dit, votre congrès est également exceptionnel, car il se situe à un moment de la vie démocratique de notre pays. Des échéances sont prévues l'année prochaine, le débat s'engage et c'est légitime. Il y a déjà des programmes qui sont énoncés. Il ne m'appartient pas, ici, de les commenter – même si je me retiens.

C'est un moment très important pour la vie démocratique aussi, car ce que nous voyons, ce que nous ressentons, vous notamment, c'est que la démocratie ne va plus de soi.

Ce que, dans ma génération, nous concevions comme irremplaçable, comme de l'ordre de l'évidence : les élections, des représentants de la population respectés, l'autorité républicaine, la forme même de nos débats, tout cela ne va plus de soi et nous sommes tous comptables de ce que nous avons reçu des générations précédentes : la démocratie.

Bien sûr qu'elle doit se réinventer, bien sûr qu'elle doit devenir plus participative, collaborative et qu'il y a aussi à tenir compte des nouvelles technologies pour nous faire comprendre un certain nombre de réalités, mais on ne m'empêchera jamais de penser qu'il n'y a rien de mieux que le suffrage universel et que la parole d'un élu mérite d'être respectée, car il ou elle a été choisi-e pour exprimer ce que pense le peuple français à un moment ou à un autre.

Le maire reste une référence d'autorité et d'humanité, et c'est précieux dans les circonstances que nous connaissons.

La commune a un rôle irremplaçable de solidarité et de proximité.

Vous, Mesdames et Messieurs, vous incarnez la diversité et l'unité de la France, à la fois les espaces ruraux, les villes, les banlieues, les métropoles, l'Hexagone, l'Outre-mer, la France, toute la France, pas un bout de France, toute la France dans ce qu'elle a de beau et, parfois, de plus éprouvé par la crise.

Mais la France dispose de cette force irremplaçable, incomparable que constituent les communes et les maires qui les représentent. On a beaucoup souri, notamment dans les instances européennes, de l'exception française. D'ailleurs, je vais faire cette confidence devant vous, la France est toujours regardée comme une exception.

On peut s'en réjouir, on peut effectivement s'enorgueillir, mais ce n'est pas toujours une qualité qui nous est reconnue, donc à nous de montrer que nous ne sommes pas simplement exceptionnels, comme nous le croyons trop souvent. Nous sommes singuliers. Et ce qui fait la singularité française, c'est précisément la diversité et la chance que nous avons d'avoir autant de communes, même si un mouvement est en cours pour en rassembler quelques-unes ; autant de communes qui veulent justement participer de la vitalité démocratique.

C'est pourquoi j'estime que l'identité communale est la matrice de notre identité nationale.

Dans ce contexte, et une fois les principes rappelés, je mesure les efforts qui vous ont été demandés ces dernières années – je n'ose pas dire ces dernières décennies, pour ne pas exonérer ma propre responsabilité.

Il y a les rythmes scolaires, la réforme territoriale, la généralisation de l'intercommunalité et je sais que vous avez dû modifier votre organisation, changer vos pratiques, solliciter encore davantage vos agents. Puis il y a cette contribution au rétablissement des finances publiques de notre pays.

Le déficit et la dette – chacun le sait ici, au moins ceux qui ont exercé des fonctions gouvernementales pour avoir pris leur part dans cette dérive – avaient fini par atteindre des proportions insoutenables, pas simplement par rapport à ce que nos partenaires européens attendent de nous dans le cadre d'une zone

monétaire commune, mais parce que nous étions en risque, tout simplement, face à des marchés qui peuvent faire payer par des taux d'intérêt élevés les dettes excessives.

C'est vrai, ce qu'a dit le Président François Baroin, comme auraient pu dire ses glorieux prédécesseurs que je salue, les collectivités locales n'étaient pas les plus responsables de cette dérive puisque, contrairement à l'État, elles n'ont pas la possibilité de présenter un budget de fonctionnement en déficit et pas davantage la possibilité de financer par emprunt les dépenses courantes. Mais la participation de tous était indispensable si la France voulait tenir son rang, ne pas perdre sa souveraineté et respecter ses engagements européens.

C'est la raison pour laquelle, en 2014, j'ai fait adopter une trajectoire de réduction de nos dépenses publiques de 50 milliards d'euros – je dis bien 50 milliards, pour que chacun ait à l'esprit la somme pour faire les comparaisons nécessaires – en trois ans.

Les collectivités territoriales ont en effet été sollicitées, aux côtés de l'État et de la Sécurité sociale, à proportion, non pas de leur part dans la dette, c'est vrai, mais de leur part dans la dépense publique globale.

Pour le bloc communal, cette contribution a pris la forme de la réduction de la DGF d'un peu plus de 2 milliards d'euros par an depuis 2015. Je sais ce que cela a pu représenter.

Le gouvernement a fait en sorte que ce sacrifice puisse être justement réparti en liant la baisse des dotations aux recettes réelles de fonctionnement.

Il y a eu aussi la péréquation au bénéfice des communes les plus fragiles. Elle a été multipliée par cinq et elle atteint 1 milliard d'euros, ce qui est aussi une preuve de solidarité.

Le taux de remboursement du fonds de compensation de TVA, souvent évoqué dans les congrès, a été amélioré et son assiette élargie aux travaux d'entretien des bâtiments publics et de la voirie, pour améliorer l'investissement, car à l'évidence, et il y a ici des représentants des entreprises de travaux publics, ce qui compte, c'est l'investissement. L'investissement privé repart, mais l'investissement public représente pour vous l'essentiel: 75 % de l'investissement public, ce sont les communes et les intercommunalités, départements et régions faisant l'appoint.

Un fonds exceptionnel d'1 milliard d'euros dégagé en 2016 a permis d'augmenter la dotation d'équipement des territoires ruraux de 200 millions d'euros et j'ai veillé à ce que les collectivités qui avaient pu faire des emprunts toxiques puissent

avoir un soutien de l'État - 3 milliards d'euros ont été apportés.

Puis, les normes comptables ont été assouplies, ce qui a amélioré, j'en conviens, davantage la présentation que la réalité.

Dans cette situation, les communes, et je suis venu ici l'exprimer, ont fait preuve de responsabilité. Les dépenses de fonctionnement ont été maîtrisées, sans augmenter les impôts locaux, puisque dans deux communes sur trois la fiscalité n'a pas changé.

Aujourd'hui, et parfois je comprends qu'on me le reproche, les résultats sont là. La dette publique est stabilisée. L'objectif de réduire le déficit sous les 3 % de la richesse nationale sera tenu l'année prochaine. Il y a une reprise de la croissance, il y a aussi, et c'est heureux, une forte accélération de l'investissement privé, mais, néanmoins, je vous dois cette vérité parce que c'est ma responsabilité, la trajectoire de réduction de déficit public doit être tenue.

Je sais aussi – et si je ne le savais pas, le président François Baroin et le président André Laignel me l'auraient rappelé à ce congrès et vos applaudissements auraient sans doute créé un effet de choc – que la situation de vos collectivités est tendue et même insupportable pour certaines d'entre elles.

Je connais assez, d'expérience, l'importance des services publics locaux pour savoir ce qu'ils représentent pour notre modèle territorial et notre modèle social et je suis conscient du rôle de l'investissement public local.

Alors, j'ai décidé de diminuer de moitié l'effort demandé aux communes et aux intercommunalités en 2017.

La baisse prévue des dotations se fera...

[Protestations...]

J'en vois qui n'auraient sans doute pas voulu que je prenne cette décision? Et que j'en reste à la situation antérieure?...

[Applaudissements...]

On peut juger que ce n'est pas assez. Certains diront que c'est trop. Pas ici... Ici, je n'en connais pas, mais ailleurs.

Mais j'ai considéré, dans l'état actuel des finances publiques, que ce que je pouvais faire était ce que je pouvais honorer, ce que je pouvais financer, ce que je pouvais faire supporter, pas simplement pour l'année 2017, mais aussi pour ceux ou celles qui voudraient être mes successeurs.

Ce serait tellement facile de tirer des traites, je ne l'ai pas voulu. En revanche, j'ai voulu, pour l'année qui est encore celle de mon mandat, faire en sorte qu'au lieu de 2 milliards d'euros en moins de dotations, il n'y en ait plus que 1 milliard pour le bloc communal.

J'ajoute qu'une loi spécifique relative à la réforme de la dotation globale de fonctionnement sera présentée. Cette réforme sera visible. Parce qu'elle doit être juste et prendre en compte la nouvelle carte des intercommunalités, je veux laisser au Parlement le temps de préparer les améliorations indispensables. C'était votre demande, celle de l'Association des maires de France, j'y consens. Il ne s'agit pas de reporter trop loin, il s'agit de bien faire et de faire juste, et toutes les corrections nécessaires seront intégrées dans le projet qui sera présenté par Jean-Michel Baylet et Estelle Grelier.

C'est dans ce même esprit de transparence et de vérité que sera mis en place à l'automne l'Observatoire des finances publiques et de la gestion locale cher à André Laignel et le Comité des finances locales disposera de toutes les données indispensables pour travailler à l'établissement de cette réforme.

Tout sera clair, tout sera transparent, pour que tout puisse être juste. Mais la réforme se fera.

Je ne veux pas m'arrêter là.

Le fonds exceptionnel d'un milliard d'euros pour l'investissement, créé cette année, sera non seulement reconduit l'année prochaine, mais porté à 1,2 milliard d'euros car c'est maintenant qu'il faut investir. Je constate d'ailleurs que, sur le fonds de 2016, en quelques mois 60 % des crédits ont été engagés et 3 000 projets ont été retenus.

Sur cette nouvelle enveloppe de 1,2 milliard d'euros, 600 millions d'euros seront consacrés aux priorités que l'État partage avec vous en matière d'investissement : transition énergétique, logement, accessibilité des bâtiments, et 600 millions d'euros pour les petites villes et la ruralité.

Cette enveloppe permettra de financer les contrats de ruralité annoncés par Jean-Michel Baylet le 20 mai dernier et d'abonder encore la DETR pour la porter à 1 milliard d'euros au lieu de 800 millions d'euros aujourd'hui car je suis attaché à ce que les communes rurales, dans l'intercommunalité, puissent continuer à bâtir et à investir.

Je n'ai jamais considéré la commune comme un héritage dont nous aurions à assurer un legs, à l'entretenir, comme un récit de notre histoire. J'ai toujours trouvé incongru que l'on puisse déplorer qu'il y ait trop de communes en France.

Je sais que c'est à l'échelon communal qu'il y a les solutions les plus concrètes, les plus imaginatives, les plus innovantes, mais en même temps je suis lucide, comme vous l'êtes, car j'ai été dans cette responsabilité. Des évolutions sont nécessaires, des mutations doivent s'opérer. On ne peut pas nier

l'évidence et tourner la tête, pas davantage que l'on peut tout bouleverser en taillant largement dans les structures communales ou dans les budgets.

Je propose que l'on puisse agir ensemble pour moderniser notre pays dans le respect de ces équilibres et des libertés locales.

C'est le sens de la réforme territoriale qui a été menée, cette réforme territoriale dont on parlait toujours, y compris dans vos congrès, et que l'on ne faisait jamais.

Aujourd'hui, elle est là:

Treize grandes régions, et je salue le Président Richert, qui exercent des compétences stratégiques dans le domaine économique, de l'aménagement du territoire, de la formation professionnelle, puisque c'est avec ces régions que l'État contractualise pour que l'on puisse sortir un certain nombre de demandeurs d'emploi de cette situation d'exclusion, pour leur redonner les qualifications indispensables et les remettre dans le mouvement de la croissance qui se confirme aujourd'hui.

Quinze métropoles, dont le dynamisme est essentiel à notre pays et qu'il ne faut surtout pas opposer à l'espace rural, parce que ces métropoles sont de taille européenne et nous permettent d'accueillir encore davantage des entreprises.

Nous avons voulu clarifier les compétences des départements, les recentrer sur leur rôle de solidarité avec des discussions encore poursuivies sur ce qui relève de l'État ou ce qui relève de la collectivité départementale, et je salue Dominique Bussereau.

Puis nous avons fait cette nouvelle géographie des structures intercommunales. Les tailles ont pu varier selon les territoires et les densités et en même temps il y a eu la volonté de créer un cadre qui puisse être stable parce que vous avez besoin de cette visibilité dans le temps et il n'y aurait pas de stabilité et de visibilité si nous étions sur des tailles d'intercommunalité qui, sans cesse, changeraient.

Nous respecterons donc l'échéance fixée pour l'achèvement de cette nouvelle carte. De nouveaux délais auraient ouvert une période d'incertitude.

L'État restera à votre écoute pour faciliter sa mise en œuvre et apporter toute la souplesse nécessaire.

Cependant, quand même, si l'on regarde le chemin parcouru, au 1^{er} janvier 2017 le nombre d'établissements de coopération intercommunale aura été diminué de moitié. Pour un peu plus de 2 062 aujourd'hui, il n'y en aura plus que 1 245 demain.

Je sais ce que cela a pu représenter pour vous, des habitudes qui ont changé, des tailles d'intercommunalités et de structures qui ont modifié les anciens découpages, parfois cantonaux.

Puis, il a fallu, pour certains, abandonner un mandat de président d'une communauté de communes, d'un syndicat mixte, etc. et cela a été votre honneur. C'est la meilleure réponse que l'on peut faire au populisme qui s'en prend toujours – dans notre histoire, c'est une constante – aux élus de la République pour mieux revendiquer de prendre leur place, le jour venu.

La réforme territoriale, c'est un acte de confiance dans les communes de France, qui, je le rappelle, sont les seules à disposer désormais de la clause de compétence générale.

Je salue aussi le mouvement qui s'est créé autour des communes nouvelles ; 1 090 communes représentant un million d'habitants ont fait ce choix. Qui aurait pu d'ailleurs l'imaginer ?

L'État a souhaité encourager ces initiatives locales par des incitations financières qui devaient prendre fin, justement, au mois de juin. Pour ne pas briser cet élan, ce délai sera prolongé jusqu'à la fin de l'année. Ce dont nous avons besoin maintenant, c'est d'une stabilité, et dans les incitations et dans les géographies.

Vous voulez aussi, et je suis également partisan de ce choc, simplifier, simplifier votre tâche, simplifier les normes.

Quel travail! Et je ne voudrais pas qu'à la tutelle de l'État, dont beaucoup ne se plaignent pas toujours, s'ajoute maintenant la tutelle des normes sans que l'on sache exactement qui les a créées. Il arrive parfois, avec le cumul des mandats, que le législateur qui a créé les normes soit incompris par le maire ou l'élu qui les conteste, et c'est parfois le même.

Toutefois, j'ai voulu que ce travail de simplification puisse être, là encore, une œuvre commune.

À travers le Conseil national d'évaluation des normes, je pense que nous avons maîtrisé le flux. Reste le stock, et il est lourd.

C'est pourquoi je suis preneur de toutes les propositions qui peuvent venir pour supprimer, alléger. Nous en avons fait beaucoup pour l'urbanisme, les marchés publics, les équipements sportifs, le contrôle de légalité. Le Sénat, avec Gérard Larcher, vient apporter sa propre contribution, votre Association aussi.

Qui mieux qu'un élu local peut évoquer les contraintes excessives, celles qui pénalisent l'initiative ?

L'État doit aussi montrer l'exemple. Je pense à la gestion du FCTVA.

J'ai découvert que c'était une gestion entièrement manuelle, qui mobilisait 3 000 fonctionnaires dans les collectivités ; leur temps serait sans doute mieux employé à bâtir des projets, voire même à dépenser l'argent que le FCTVA permet d'engager.

L'automatisation de ce processus sera mise en œuvre dès l'année prochaine et c'en sera terminé, et avec cette complexité, avec ces tâches et cette lourdeur, et avec ce coût.

La France, je l'ai rappelé tout à l'heure, c'est une République une et indivisible et la loi du marché ne peut pas valoir sur notre territoire.

André Laignel a évoqué le traité commercial entre l'Union européenne et les États-Unis. Cela peut paraître loin par rapport à ce qu'est notre enjeu ici, le dialogue entre l'État et les collectivités locales – et les communes en particulier – et pourtant, dans le cadre de cette négociation, c'est l'ensemble des services publics locaux qui vont être concernés.

Cette négociation, c'est aussi l'accès aux marchés publics.

Eh bien, je l'ai rappelé plusieurs fois, la France sera particulièrement exigeante pour que les services publics locaux ne soient pas mis en cause dans le cadre de cet accord et pour qu'il n'y ait aucun risque, non plus, que la réciprocité ne soit pas établie de manière certaine, car je ne voudrais pas que nos entreprises soient empêchées, aux États-Unis, d'entrer dans un certain nombre d'États, alors même que les entreprises américaines pourraient venir soumettre leurs propositions à l'ensemble de nos marchés locaux.

La France sera ferme par rapport à cette nécessité.

Cependant, je ne veux pas non plus l'inégalité sur le territoire, d'où l'enjeu de ce que l'on appelle la couverture intégrale en très haut débit.

Vous savez que 20 milliards d'euros d'investissements y ont été consacrés ou le seront dans les prochaines années.

Près de 50 % du pays est couvert, mais c'est là où c'est le moins rentable qu'il y a le moins de possibilités, pour les entreprises comme pour nos concitoyens, d'accéder à ces technologies.

En matière de téléphonie mobile, l'effort sera donc renforcé. Il n'y aura plus aucune commune recensée en zone blanche d'ici fin 2017 et l'accès à l'Internet mobile 3G sera également disponible dans toutes les communes d'ici un an. Les opérateurs ont été mis devant leurs responsabilités.

Je sais aussi combien vous êtes attachés aux services publics de l'État. Là encore, des maisons de services publics ont été déployées. On en comptait 400 fin 2015. Il y en aura 1 000 en 2016 et avec un lien avec la Poste, car la meilleure manière d'assurer la présence postale, c'est de confier à ce

grand service public aussi d'autres tâches dans le cadre de ces maisons où nous pourrions mettre l'ensemble des services à disposition de la population.

De la même manière, pour les déserts médicaux qui furent un de vos sujets dans ce congrès, les chiffres parlent d'eux-mêmes. En 2017, nous aurons 1 200 maisons médicales, soit six fois plus qu'en 2012. Des contrats spécifiques ont été passés avec des étudiants. Le numerus clausus a été modulé au plan régional pour favoriser une meilleure répartition. Je voyais les chiffres, ils sont impressionnants. Si nous ne faisons rien, nous manquerons de généralistes – pas de spécialistes – et particulièrement dans les espaces ruraux et dans certains centres-villes, voire même dans certaines banlieues, or nous avons besoin de généralistes.

C'est la raison pour laquelle nous mettrons en place, et nous avons déjà mis en place ces incitations, dès que les étudiants peuvent euxmêmes faire ce choix.

Enfin, je veux terminer par l'école, qui est pour nous le cœur même de la République, de la promesse qu'elle offre à chaque enfant de France, où qu'il vive, de pouvoir s'instruire et s'élever.

L'école est ce qui permet de transmettre aussi les valeurs, ces valeurs dont je parlais au début de mon propos. La République, c'est ce qui nous permet de faire comprendre à tous et à toutes que nous vivons dans le même ensemble.

L'école, c'est ce qui nous unit, c'est ce qui va faire que, tout au long de notre vie, nous aurons eu ces rencontres avec ces enseignants, avec ceux qui nous auront fait comprendre que nous pouvions réussir notre vie sans pour autant écraser l'autre ou oublier le pays qui nous a formés.

L'école, je sais que vous y êtes attachés comme maires. Quand il n'y a plus d'école dans un village, dans une commune, on essaie de la faire vivre par d'autres moyens, salle des fêtes ou équipements, mais on sent bien que, lorsqu'il n'y a plus le cri des enfants, il s'est perdu quelque chose.

Il a fallu aussi inciter au regroupement. Là encore, cela n'a pas été facile. J'en ai connu qui ont fait toutes les résistances jusqu'au jour où leur école a fermé.

Qu'ai-je voulu faire depuis le début du quinquennat ?

Créer autant de postes qu'il était nécessaire – 60 000 – et ils le seront.

Mettre la priorité sur le primaire : les deux tiers des postes ont été créés dans les écoles primaires. Pourquoi ? Parce que c'est dans les communes que les écoles primaires sont présentes et parce que c'est là que tout se joue.

C'est vrai qu'il y a eu la réforme des rythmes scolaires. J'entendais ce qu'elle a représenté comme coût et c'est vrai. Ce qu'a fait l'État n'est pas suffisant mais représente près de 400 millions d'euros néanmoins. Nous allons ajouter ce qui doit l'être pour que vous puissiez accéder davantage aux crédits des CAF, puisqu'il est parfois difficile d'obtenir l'abondement.

Tout sera abondé comme il a été prévu.

En même temps, j'entendais le Président Baroin et il avait raison. Cette réforme qui a fait l'objet de tant de débats ici même, aujourd'hui elle est irréversible. Elle est irrémédiable et bon courage à ceux qui voudraient la remettre en cause, et pour la qualité de l'enseignement et pour les activités extrascolaires.

Si nous pouvons améliorer les choses, nous le ferons, mais nous le ferons ensemble et ce sera une des fiertés que nous avons pu porter ensemble : permettre aux enfants de France d'être davantage accompagnés et d'avoir un peu plus d'heures de classe, car c'est ainsi que l'on peut élever et qualifier la jeunesse de France.

Enfin, l'égalité. Je sais que sont présents ici des élus de l'Outre-mer. Je sais ce que les Outre-mer supportent aujourd'hui, car les difficultés y sont toujours plus grandes.

La départementalisation a été décidée il y a 70 ans. Il y a encore beaucoup de chemin à faire pour atteindre l'égalité. Les travaux sont en cours, avec Victorin Lurel, Georges Patient, le président de l'intergroupe des Parlementaires d'Outre-mer, pour que nous puissions avancer encore pour la péréquation de la DGF et mettre en place des dispositifs spécifiques pour l'Outre-mer. Je tiendrai le plus grand compte de leurs propositions.

De la même manière, sur un autre « territoire », devrais-je dire, il y aura un projet de loi pour la montagne qui permettra, là aussi, de tenir compte de la diversité de nos territoires, des paysages et de la valeur irremplaçable de ce patrimoine, avec des règles qui devront être adaptées en conséquence.

Mesdames et Messieurs les maires de France, d'abord merci pour votre invitation.

Je voulais, à un an de la fin de mon mandat, être devant vous pour rendre compte, car c'est le rôle de tout élu, à quelque niveau qu'il se situe, de venir devant ses concitoyens et vous n'êtes pas des citoyens ordinaires, vous êtes des citoyens élus, mais, en même temps, vous êtes ceux qui font la France.

Je voulais rendre compte de ce que j'ai fait, y compris dans toutes les conséquences que cela a pu avoir sur vos propres collectivités. Je voulais assumer ces choix. Je ne les ai pas faits pour moimême ou pour une sensibilité politique. Je les ai faits pour la France, pour nous permettre aujourd'hui, lorsque je vais devant nos amis européens, de ne pas être interrogé sur la question précisément de nos déficits, de voir que nous pouvons emprunter aujourd'hui à moins de 1 % sur les marchés, de faire en sorte que nous puissions ensemble maintenant nous dire, même s'il y a encore tant de choses à faire, que nous avons au moins rétabli les comptes publics et maîtrisé la dette.

Nous l'avons fait ensemble et, dans quelques jours, nous allons accueillir un autre événement ensemble, l'Euro de football.

Il y a 10 villes hôtes et, bien sûr, elles ont une responsabilité importante, 24 sites vont accueillir les équipes nationales engagées mais c'est le pays tout entier qui va participer à cet événement. 7 millions de personnes viendront de tout le continent.

Nous devons réussir. Nous avons bien été capables de réussir la COP21 après les attentats du mois de novembre. Nous devons montrer une organisation exemplaire pour soutenir la candidature de Paris aux Jeux Olympiques de 2024. C'est la responsabilité de tous.

Je connais le contexte. Le débat public a sa place et c'est la légitimité qu'ont toutes les organisations représentatives dans une démocratie que de manifester. Le débat peut être vif. Il ne doit jamais être brutal ou violent.

Les libertés sont des conquêtes et tous ceux qui atteignent ces libertés ne peuvent pas recevoir ici quelque soutien que ce soit. C'est inadmissible dans un État de droit.

Ce qui nous rassemble, ce sont les valeurs de la République.

Vous dites qu'il faut faire cause commune. Oui, cause commune pour la chose commune et la chose commune, c'est la France.

Je sais que vous comprenez ce message parce que, comme il a été dit, vous participez sans relâche au travail qui est le vôtre : fédérer les initiatives, faire fonctionner les services publics, investir, imaginer des projets.

Je vous le dis aussi franchement que possible : il n'y a pas, d'un côté, l'État et, de l'autre, les collectivités locales. Chacun, chacune a sa responsabilité. Il y a la France. Notre devoir est de travailler ensemble, par-delà les appartenances partisanes, car nous sommes tous les serviteurs de la République et cette République nous appelle, plus que jamais, à la soutenir, à la défendre, à la promouvoir et à dire, si fort, que la France est belle quand elle est unie.

Vive les communes de France, vive la République et vive la France!